

# Tous les profs formés en 5 ans : les recteurs des universités disent non

ENSEIGNEMENT Les universités redoutent le coût et un renforcement de la pénurie

► Les enseignants du fondamental et du secondaire inférieur sont formés en 3 ans.

► Une (vieille) idée : les faire passer à 5 ans.

► D'après les recteurs, cela coûterait près de... 800 millions !

**S**ous la précédente législation, Jean-Claude Marcourt (PS), ministre de l'Enseignement supérieur, a engagé une réflexion sur la formation initiale des enseignants. Aujourd'hui, les maternelles, les instituteurs et les régents (secondaire inférieur) sont formés en 3 ans, à l'école normale. Les « licenciés », qui enseignent dans l'enseignement secondaire supérieur, sont formés à l'université, en 5 ans.

Constat - non contesté : les formations ne sont plus adaptées à la réalité de l'école.

De nouveau détenteur de l'Enseignement supérieur sous cette législation, Jean-Claude Marcourt a fait mûrir le débat. Voici quelques mois, les acteurs réunis par le Liégeois (syndicats, pouvoirs organisateurs...) ont déposé une note de synthèse. Il y est notamment question d'allonger la formation. L'idée forte : tous

les enseignants, désormais, seraient formés en 5 ans.

Un vent printanier a porté jusqu'à nous un courrier que le Conseil des recteurs francophones (Cref) vient d'adresser à Jean-Claude Marcourt. La lettre porte la signature de Didier Viers, recteur de l'ULB et président du Cref. Dans cet envoi, les patrons de nos universités donnent leur avis sur l'idée de généraliser la formation des maîtres à 5 ans.

Et ce n'est pas un avis.

C'est un peloton d'exécution.

**Corrélation.** Les recteurs font d'abord valoir que, dans les pays industrialisés, il n'existe pas de corrélation entre la durée de la formation des enseignants et les résultats aux tests internationaux comme Pisa.

**Pénurie.** Les universités estiment que « l'allongement de la durée des études des enseignants entraînera inévitablement une pénurie d'enseignants ». Le fait est que, si la réforme était adoptée et mise en œuvre, la « production » d'enseignants s'arrêterait pendant deux ans, créant un arrêt qui, selon les recteurs, « ne sera pas rattrapable ».

**L'exemple flamand.** Les recteurs notent que la Flandre a renoncé à allonger la formation des enseignants, en préférant accorder davantage d'autonomie aux écoles.

**Le coût.** Selon les recteurs, l'allongement de la formation coû-

terait, en vitesse de croisière, pas moins de... 800 millions. Le fait est que cette réforme supposera deux années de cours supplémentaires, à organiser. Que l'enseignement supérieur devra encadrer les étudiants plus longtemps. Et que, surtout, les professeurs formés en 5 ans mériteront le barème 501, dévolu aujourd'hui aux enseignants du secondaire supérieur. Donc : 800 millions. Soit une « augmentation réelle de plus de 10 % des dépenses totales de l'enseignement », écrivent les recteurs. Soit un montant supérieur à l'enveloppe aujourd'hui actuellement dédiée aux universités !

Argument régulièrement invoqué par les partisans de l'allongement de l'école normale : mieux formés, les professeurs pourront lutter plus activement contre l'échec scolaire (dont le coût frôle les 500 millions). Les recteurs jugent « imprudent » de miser là-dessus.

**Quel contenu ?** Pour les recteurs, il serait préférable de réfléchir au contenu des formations actuellement offertes aux professeurs formés en 3 ans. « Ne serait-ce pas préférable d'adopter une modification du contenu des études, sans en changer la durée ? »

**Formation continuée.** Actuellement, par an, un enseignant doit obligatoirement suivre 3 jours de formation continuée (on appelait ça autrefois les « recyclages »). Dans la moyenne des

pays industrialisés, c'est... 15 jours, lit-on dans le courrier des recteurs. Sous-entendu : pour mieux armer les maîtres, pourquoi ne pas renforcer la formation continuée ?

**Conclusion ?** Sans surprise, les recteurs livrent cette conclusion : « Avant de défendre le principe de l'allongement de la durée des études des enseignants de 3 à 5 ans, le Conseil estime qu'il serait judicieux d'étudier des alternatives. Parmi celles-ci, la révision du contenu de leur formation initiale en 3 ans, accompagnée d'un allongement de la formation continuée de tous les enseignants (...) semble digne d'intérêt. » ■

PIERRE BOUILLON

## UN CYCLE DE 4 ANS ?

### La médiane du CDH

Sur papier, tout le monde appuie l'idée de revoir (et d'allonger) la formation du prof. L'idée sourit au PS et aux syndicats, CGSP en tête. Mais les difficultés sont là : la réforme coûterait cher et stopperait l'arrivée de jeunes profs. Officiellement, le CDH ne s'est pas encore exprimé. Mais on sait que l'allongement à 5 ans le rebute. Il préconise un biais : faire passer la formation à 4 ans avec une entrée progressive dans le métier (dès la 4<sup>e</sup> année) de façon à ne pas créer de pénurie.

P.BN